

Tribunes – Carrières Magazine #115 – Mai 2025

Mieux vivre à carrières

Le budget vert, désormais imposé par l'État, consiste à analyser les dépenses publiques en fonction de leur impact sur l'environnement. Mais son périmètre reste limité : il ne couvre que 10% du budget total de la Ville.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'aller plus loin, en engageant une démarche volontaire plus ambitieuse avec le budget développement durable : l'analyse des 13 000 lignes de dépenses annuelles, selon des critères écologiques, mais aussi sociaux et économiques.

Ce travail a été confié à Seine et Yvelines environnement, un groupement d'intérêt public totalement indépendant de la Ville. Je vous invite à lire dans ce numéro l'entretien de sa directrice générale, Carine Bryselbout, qui revient en détail sur la méthode et les résultats de cette évaluation.

Son intervention, en ouverture du conseil municipal du 31 mars 2025, est visible dès le début de la rediffusion sur la chaîne YouTube de la Ville.

À la 43^e minute de la vidéo, après sa présentation, j'ai invité l'opposition à réagir. Aucune question, aucun commentaire. Ce silence, sur une analyse aussi poussée, peut être vu comme une approbation tacite de notre politique environnementale — sur un sujet qu'ils placent eux-mêmes parmi leurs priorités.

Les faits parlent d'eux-mêmes : notre action est guidée par une méthode rigoureuse, en parfaite transparence, avec l'objectif permanent d'améliorer le cadre de vie des Carrillons et de placer la préservation de notre environnement au cœur de toutes nos décisions.

Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC

arnauddebourrousse@mvac.fr